

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 22 Méthodologie du travail social 2			
Code	SOAS2B22AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	9 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Catherine MEURISSE (catherine.meurisse@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be) Benjamin LEVAQUE (benjamin.levaque@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Anne RAKOVSKY (anne.rakovsky@helha.be)		
Coefficient de pondération	90		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à l'acquisition par l'étudiant d'outils, de méthodes et de techniques utiles à l'intervention sociale dans ses dimensions individuelle, collective et communautaire. Elle permet à l'étudiant de penser et de structurer son action. Elle contribue ainsi au développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être propres au travail social.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS1 Mise en place des conditions favorisant l'émergence, la restauration et le renforcement du lien social avec et

entre les différents acteurs à tous les niveaux

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX

- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire

Compétence 7 CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES

- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Analyser une situation sociale et une intervention en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal
- II. Identifier et analyser les différentes phases du processus global d'intervention
- III. Expérimenter en « micro enseignement » les outils, techniques et méthodes d'intervention
- IV. Donner du sens au choix des méthodes
- V. Mobiliser des habiletés relationnelles nécessaires à l'exercice du métier

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B22ASB	Travail social individualisé 2	30 h / 3 C
SOAS2B22ASC	Travail social de groupe 2	30 h / 3 C
SOAS2B22ASD	Travail social communautaire	30 h / 3 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B22ASE	Méthodologie du travail social individuel	45 h / 4.5 C
SOAS2B22ASF	Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective	45 h / 4.5 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B22ASG	Méthodologie du travail social individuel	45 h / 4.5 C
SOAS2B22ASH	Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective	45 h / 4.5 C

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS2B22ASA	Méthodologie intégrée du travail social	90 h / 9 C
-------------	---	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 90 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B22ASB	Travail social individualisé 2	30
SOAS2B22ASC	Travail social de groupe 2	30
SOAS2B22ASD	Travail social communautaire	30

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B22ASE	Méthodologie du travail social individuel	45
SOAS2B22ASF	Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective	45

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B22ASG	Méthodologie du travail social individuel	45
SOAS2B22ASH	Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective	45

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS2B22ASA	Méthodologie intégrée du travail social	90
-------------	---	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 9/60 du Bloc 2.

Pour Mons et Montignies sur Sambre

La note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas de note de moins de 10/20 dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2

échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs –, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre,

dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage;
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle reportée pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE);
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social individualisé 2			
Code	7_SOAS2B22ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de travail social individualisé aborde globalement le rôle de l'assistant social en lien avec la relation d'aide, dans le contexte de l'état social actif. Il vise à présenter des repères qui nous paraissent importants dans tout processus d'intervention individualisée afin que l'étudiant puisse construire une position professionnelle aux regards des fondements déontologiques de la profession.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Décrire le rôle de l'assistant social dans le contexte d'intervention et les limites des principes qui guident son action
- II. Décrire et expliquer les repères méthodologiques du processus d'intervention et les utiliser à partir de mises en situation
- III. Mobiliser les habilités relationnelles (communication verbale et non-verbale) nécessaires à l'installation d'une relation d'aide

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1ère partie : Travail social et intervenant social : relation d'aide et constructivisme

2ème partie : Deux outils transversaux en travail social individualisé

- La communication interpersonnelle
- L'entretien

3ème partie : Repères méthodologiques pour l'intervention sociale individualisée

La rencontre et l'accueil, le cadre, construction et analyse de la demande, bilan psychosocial et hypothèses de travail, le projet d'intervention, interventions et accompagnement, évaluation et fin d'intervention.

Démarches d'apprentissage

La pédagogie utilisée sera de type inductif et déductif : exposé oral, découverte et appropriation des concepts théoriques à partir de différents supports (exercices en sous-groupes, jeux de rôle, mises en situation).

Un séminaire sur l'entretien est organisé pendant les stages.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Lors du cours, les étudiants sont amenés à mettre en pratique les repères méthodologiques sur des mises en situation. Le même type d'exercice fait l'objet d'une question à l'examen.
- Lors du dernier cours, échange autour du type de question posé à l'examen oral.

Ouvrages de référence

- AMIGUET O. et JULIER C., L'intervention systémique dans le travail social : repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques, IES, Genève, 1996.
- Sous la direction de J. ION, Le travail social en débat(s), Alternatives Sociales, Ed. La Découverte, Paris, 2005.
- DE ROBERTIS C., Méthodologie de l'intervention en Travail social, Bayard, 2007.
- TREMBLAY L., La relation d'aide : développer des compétences pour mieux aider, Ed. Chroniques Sociales, 2001.
- GAIGNON C., De la relation d'aide à la relation d'êtres - la réciprocité transformatrice, L'Harmattan, 2006.
- TURCOTTE D. et DESLAURIERS JP., Méthodologie de l'intervention sociale personnelle, Presses de l'Université de Laval, 2014

Supports

Un syllabus du cours sera distribué aux étudiants dès le premier cours. Le cours s'appuie sur la présentation d'un PowerPoint et quelques mises en situation.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen portera sur la matière théorique et sur des mises en situation. Il vise à vérifier la compréhension et l'appropriation du cours.

- La participation au cours est obligatoire à concurrence de 80%. Une absence injustifiée à + de 20% des cours provoquera le retrait de 3 points/20 à l'examen (sauf pour les étudiants en crédit résiduel).
- La participation au séminaire sur l'entretien est également obligatoire. Toute absence injustifiée provoquera le retrait de 3 points/20 à l'examen (sauf pour les étudiants en crédit résiduel).

Le retrait des 3 points dû à l'absence injustifiée en séminaire et à + de 20% des cours est annulé pour la seconde session.

Pour les étudiants en crédit résiduel, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants sont invités à prendre contact avec le professeur pour prendre connaissance des exercices travaillés pendant les cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 1/3 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social de groupe 2			
Code	7_SOAS2B22ASC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de travail social de groupe a pour objectif d'amener l'étudiant à prendre conscience que le travail social avec un groupe représente un mode d'intervention pertinent à côté et en complémentarité du travail social individualisé et du travail social communautaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Définir l'intervention sociale de groupe et ses spécificités
- II. Identifier les composants importants de la dynamique des groupes
- III. Identifier sa propre place au sein d'un groupe
- IV. Planifier l'intervention sociale de groupe à partir des repères méthodologiques : analyse de la demande, établissement du projet, recrutement des membres, animation du groupe et évaluation de l'intervention sociale de groupe
- V. Mobiliser les habilités relationnelles nécessaires à la participation à un groupe ou à son animation : capacité à prendre la parole, à écouter les différents membres et à animer les échanges selon l'objectif du groupe (partage d'expérience, prise de décision).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu

- Approche générale du TSG : définition, rôle de l'intervenant.
- La dynamique de groupe.
- o Définition du groupe
- o La participation
- o Le fonctionnement d'un groupe
- o Phases de développement d'un groupe
- L'intervention sociale de groupe : Processus d'intervention sociale auprès des groupes.

Démarches d'apprentissage

La pédagogie utilisée sera de type inductif et déductif : exercices de sensibilisation à la dynamique de groupe, découvertes de concepts théoriques à partir de différents supports (film, articles, mises en situation, témoignages de professionnels...).

Un séminaire résidentiel de deux jours (une nuit), destiné à prendre comme objet d'apprentissage la dynamique du groupe-classe lui-même, est organisé en début d'année.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Regard sur l'examen de l'année passée
- Mise au travail d'une mise en situation, débat et présentation écrite de ce qui est attendu.

Ouvrages de référence

- TURCOTTE D. et LINDSAY J, L'intervention sociale auprès des groupes, Gaétan Morin éditeur, Boucherville (Québec), 2014.
- D. ANZIEU – J.-Y. MARTIN, La dynamique des groupes restreints, PUF, Paris, 2003.
- MASSA H., Le travail social avec des groupes, Dunod, Paris, 2001.
- BERTEAU G., La pratique de l'intervention de groupe - perceptions, stratégies et enjeux, Presses de l'Université du Québec, 2006.
- DE ROBERTIS C., ORSONI M., HENRI P., ROMAGNAN M., L'intervention sociale d'intérêt collectif - de la personne au territoire, Presses de l'école des Hautes Etudes en Santé Publique, Rennes, 2008.

Supports

Un syllabus du cours sera distribué aux étudiants. Ils auront aussi accès au PowerPoint du cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La formation à cette AA passe par une participation active des étudiants, en présentiel. La présence y est donc rendue obligatoire à concurrence de 80%: à l'exception des absences couvertes par un CM ou pour motif impérieux. Si l'étudiant n'est pas présent pour au moins 80% de l'ensemble du cours (séminaire inclus), il sera sanctionné d'un retrait de 3 points sur sa note globale (sur 20 points) à l'AA.

Un examen écrit après les vacances de Pâques portera sur la matière théorique et sur des mises en situation. Il vise à vérifier la compréhension et l'appropriation de cette méthode de travail social à travers des mises en situation et des questions de connaissance des repères. L'examen de 2e session sera oral ; dans ce cas, le retrait des 3 points dû à l'absence injustifiée au cours (et séminaire) est annulé.

Pour les étudiants en crédits résiduels, ils seront évalués sur la matière du syllabus de l'année en cours. Ceux-ci sont invités à prendre contact avec le professeur pour prendre connaissance des exercices travaillés lors de cette AA.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 1/3 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le

Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social communautaire			
Code	7_SOAS2B22ASD	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours est conçu comme une introduction à une méthode de travail social : l'action collective en travail social communautaire. Il vise à faire prendre conscience aux étudiants de l'importance d'une approche globale et locale dans le traitement des principaux problèmes sociaux collectifs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

Au niveau de la connaissance:

- I. définir le TSC et sa plus-value sociale,
- II. identifier sa complémentarité méthodologique par rapport au TSG et au TSI.

Au niveau de la compréhension:

- I. construire un questionnaire en fonction du public pour décrire la situation de départ,
- II. interpréter les résultats en fonction des théories sociologiques et sociales vues dans les différents cours,
- III. remettre en contexte les problèmes récurrents (insalubrité, saleté, isolement social, mixité religieuse et ethnique).

Au niveau de l'application: ce projet est virtuel. Toutefois, la méthodologie devra être respectée "comme si" on allait le faire :

- I. délimiter un territoire où une action sociale doit être menée,
- II. aller à la rencontre du public et comprendre sa demande,
- III. dégager une situation problème et repérer les différentes étapes nécessaires à la construction d'un projet adapté,
- IV. répondre ensemble aux besoins perçus avec créativité et apporter des solutions concrètes, réalistes et efficaces
- V. faire preuve de capacités organisationnelles nécessaires au montage de projet,
- VI. rechercher des sources de financement locales, régionales, communautaires et fédérales,
- VII. construire des partenariats locaux, régionaux et nationaux.

Au niveau de l'analyse:

- I. définir sa population cible et pour se faire comparer les indicateurs pour leur donner un sens à travers la comparaison,
- II. justifier ses idées, sa pratique en fonction des ouvertures théoriques données (ex: la motivation, le sens social du bénévolat, le décentrage par rapport à un public stigmatisé,...)

Au niveau de la synthèse:

- I. rédiger un rapport de demande de subside attractif,
- II. rédiger un rapport d'activités présentant le projet et ses différentes étapes en y mettant du sens social.

Au niveau de l'évaluation:

- I. trouver des indices de réussite du projet ainsi que de faiblesse,
- II. répondre à ces critères évaluatifs objectivement et de manière constructive,
- III. présenter son projet devant la classe en montrant ses buts, objectifs et finalités.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction: origine du développement social communautaire et du TSC, définitions
- Chapitre 1 : qu'est-ce qu'un projet d'action collective ?
- Chapitre 2 : poser les fondements du projet
- Chapitre 3 : organiser et réaliser le projet
- Chapitre 4 : évaluer son action
- Chapitre 5 : où trouver des pistes pour développer des projets d'action collective ?

Démarches d'apprentissage

La méthode est active et nécessite donc une participation tout le long du processus. Dès lors, les présences sont prises en compte pour 4 points dans l'évaluation finale de manière individuelle. Chaque absence non justifiée sera donc sanctionnée par 1 point sur 20.

Cette méthode s'articule autour de 3 axes :

1. des temps ex cathedra présentant les théories et définitions, l'évolution de la méthode, ses avantages et inconvénients: un syllabus remis aux étudiants est à compléter par des notes personnelles, illustré par des capsules vidéos, des articles de presse et un article de fond sur la participation citoyenne ;
2. la présentation méthodologique du TSC: découverte de la méthode étape par étape à travers la simulation en classe et sur le terrain choisi, d'un projet collectif (fictif) à visée communautaire, objet d'un travail écrit en sous-groupes et d'une présentation orale devant la classe ;
3. des intervenants de terrain menant des projets de TSC : une grille d'analyse du projet sera à compléter sur place.

Dispositifs d'aide à la réussite

Ce cours est évalué sur base d'un travail de groupe où il s'agit de monter un projet fictif passant alors par toutes les étapes de la démarche. Le cours est bien souvent articulé entre théorie et pratique à chaque séance. Les étudiants ont alors l'occasion de réaliser une partie du document à rendre en classe et donc d'être suivis par petits groupes. Ainsi, ils peuvent poser leurs questions et sont ainsi réorientés au bon moment si nécessaire. De même, une solidarité constructive dans l'apprentissage entre étudiants est stimulée.

Ouvrages de référence

- S. ALINSKY, Manuel de l'animateur social. Une action directe non violente. Seuil, 1976.
- C. BACHMANN - J. SIMONIN, Changer au quotidien, Tome 1, Paris, Etudes Vivantes, 1981.
- B. COURTOIS et M-C.JOSSO, Le projet : nébuleuse ou galaxie ?, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1997.
- M. BONETTI et al., Développement social urbain : stratégies et méthodes, Paris, L'Harmattan, 1991.
- F. PIRE; P. LODEWICK, TSC, 2006.
- S. POPOVIC, Comment faire tomber un dictateur quand on est seul, tout petit et sans arme, Petite Biblio Payot, Essai, Paris, 2017.

Supports

Un syllabus est proposé. Celui-ci doit être annoté tout au long des séances de cours oral.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les critères principaux d'évaluation sont la compréhension globale de la dynamique et des enjeux de l'action communautaire en travail social et la capacité à mener une réflexion méthodologique comprise comme étant une prise à distance et une réappropriation de la méthode enseignée en classe. La créativité dans la réponse à la demande communautaire est un des éléments fondamentaux. Attention, il ne s'agit pas d'une créativité dans la présentation du travail devant la classe : celle-ci N'est PAS prise en compte !

L'évaluation portera sur :

*Projet 80% (écrit 40 % et oral 40 %) réalisé en groupe (3 à 5) et présenté devant tous à la dernière séance. Les consignes sont reprises et données sur le document du même nom. En 2e session, le travail peut alors se corriger individuellement (au choix des étudiants).

*Participation 20 % (signature d'une feuille de présence lors de chaque séance).

Pour les étudiants en crédit résiduel, sous certificat médical ou en seconde session, l'examen sera oral sur base de l'analyse d'un projet réel en lien avec la matière de l'année en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	20%		
Période d'évaluation			Prj	80%	Trv	100

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les 2 dernières séances sont consacrées à la présentation des travaux de groupe. Un retour sur celui-ci pourra être ainsi fait.

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 1/3 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).